



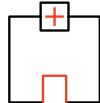
Materna Varia

La maternité, en toute sérénité

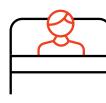
L'assurance maternité qui vous accompagne pendant la grossesse, l'accouchement, le séjour à la maternité et au retour à la maison.



Prestations supplémentaires pendant la grossesse
Bénéficiez d'un suivi complet pendant votre grossesse avec des contrôles et échographie additionnelle, tels que la prise en charge du test TPNI pour s'assurer que votre bébé est en bonne santé. Les transports d'urgence et les cours supplémentaires de préparation à la naissance sont également couverts.



Choix du spécialiste et de l'établissement hospitalier
Choisissez le médecin-chef ou votre gynécologue personnel qui vous accompagnera pendant l'accouchement et accédez aux meilleures infrastructures hospitalières partout en Suisse, parmi la liste des fournisseurs de soins agréés par Assura SA.



Division privée
Profitez du confort et de l'intimité d'une chambre individuelle.



Soutien postnatal
Recevez un accompagnement après la naissance, composé de différentes prestations, telles qu'un examen de suivi supplémentaire, de la gymnastique postnatale ou encore une indemnité d'allaitement.



Comparatif des prestations

	Assurance de base (LAMal)	Materna Varia
Division d'hospitalisation	Générale*	Privée
Type de chambre	Chambre à plusieurs lits	Chambre à un lit
Choix du médecin	Non	Oui Tous les médecins parmi ceux agréés par Assura SA
Choix de l'établissement hospitalier	Non Uniquement les hôpitaux publics du canton de domicile	Oui Tous les hôpitaux et les cliniques agréés par Assura SA, partout en Suisse
Bonus pour accouchement en ambulatoire ou à domicile	Non	Oui CHF 1'500
Grossesse et postnatal	<ul style="list-style-type: none"> Sept examens de santé et deux échographies CHF 150 pour un cours de préparation à l'accouchement Test TPNI (test prénatal non invasif pour la détection des trisomies 13, 18 ou 21 dans l'embryon) si risque $\geq 1:1'000$ Un examen de suivi postnatal 	Prise en charge de 75 % des coûts non pris en charge par l'assurance de base, jusqu'à un maximum de CHF 2'000 pour l'ensemble des prestations supplémentaires: <ul style="list-style-type: none"> Contrôles et examen échographique additionnels Cours de préparation à l'accouchement Test TPNI (test prénatal non invasif pour la détection des trisomies 13, 18 ou 21), si celui-ci n'est pas couvert par l'assurance de base Transport d'urgence lié à la maternité Un examen de suivi postnatal supplémentaire Cours de gymnastique postnatale ou cours de rééducation après la grossesse Indemnité d'allaitement de CHF 200 si l'enfant est allaité selon les recommandations de l'OMS, c'est à dire pendant six mois (sur présentation d'une attestation d'un médecin, d'une sage-femme ou d'un centre de puériculture)
Délai de carence	Non	Douze mois

« Pour mon accouchement, il était très important pour moi que mon gynécologue soit présent. »

Mon gynécologue m'a suivie pendant mes neuf mois de grossesse. Il connaissait donc ma situation médicale bien mieux que n'importe quel autre médecin. La maternité, c'est une magnifique aventure, mais pleine d'inconnues, donc l'avoir à mes côtés lors de mon accouchement m'a beaucoup rassurée. En chambre individuelle, j'ai pu me reposer et reprendre des forces après la naissance et bénéficier des meilleurs soins lors de mon séjour à la maternité.

Elise, 32 ans

* Division générale ou division commune.
Les conditions d'assurance font foi, remboursement en sus des prestations reconnues par la LAMal ou la LAA. Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu du produit. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

** Source: OFS – Statistiques médicales des hôpitaux, 2020.

Bon à savoir

Le motif d'hospitalisation le plus courant en Suisse est la grossesse ou l'accouchement.** Avec Materna Varia, vous pouvez choisir d'être assurée en division privée uniquement pour la maternité, et non pas pour l'ensemble des cas d'hospitalisation.

Être assurée en division privée vous permet d'accoucher partout en Suisse dans les hôpitaux et cliniques agréés par Assura SA.

L'assurance de base ne couvre que 50 % des frais de transport d'urgence. Materna Varia couvre les coûts additionnels des transports d'urgence liés à la maternité.

